



**PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR  
AIX EN PROVENCE LE 29 FEVRIER 2020**  
(approuvé le 17 avril 2020)

**Etaient présents :** Monsieur Jean Matthieu CHARPENTIER, Maître Marie Chantal DEMAILLE, Monsieur Alain GARNIER, Monsieur Benoit GUBERT, Madame Claude HAFFNER, Monsieur Christophe IMPERATORE, Monsieur Frédéric LAFLEUR, Monsieur Mauro LOMBARDO, Maître Yves MOAL, Maître Frédéric MOLINA, Maître Michel PERRIN, Monsieur Marc RANCUREL, Maître Serge TABAR et Maître Guy TRAVI.

**Etaient représentés :** Maître Thierry BARBAUD par Monsieur Christophe IMPERATORE et Monsieur Patrick MALAFOSSE par Maître Frédéric MOLINA.

**Etaient excusés :** Madame Sylvie BENCHENAFI et Monsieur Jean Marie GROSSELLE.

**Etaient absents :** Madame Aude CARDELIN et Monsieur Jean Claude RIVES.

**Etaient également présents :** Maître Olivier LAMBERT CTR, Maître Denis DURAND CT Région Sud et Madame Laurie BARTOLONE Secrétaire administrative.

**Invité :** Monsieur Bruno SERVIGNAT Président du TVE.

## **POINT 1 - ACCUEIL DU PRESIDENT**

Le Président remercie toutes les personnes présentes de leur venue.

Il présente au Comité Directeur Laurie BARTOLONE qu'il a recruté pour remplacer Elodie AYAUT pendant son absence.

Il signale que le siège de la FFE a changé après la vente de ses locaux et se trouve maintenant :  
7 Porte de Neuilly 93160 NOISY-le-GRAND.

Ce changement de siège a permis le remboursement du prêt contracté lors de la précédente acquisition et diminue de moitié les charges inhérentes aux locaux.

Il informe le Comité que la Corse a mis à la disposition du Comité Régional son quota d'équipes dans les catégories M17 et M20.

Le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur tenue le 14 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

## **POINT 2 - LICENCES - PRIME DE CROISSANCE**

Le Comité Régional compte à ce jour 3608 licenciés pour 3809 au 31 août 2019 et 3667 à fin février 2019.

La prime de croissance pour laquelle la participation du Comité est de 15 euros par licencié supplémentaire concernera 115 licences.

A l'occasion d'un récent déplacement pour l'Assemblée Générale du club Digne-les-Bains Escrime, le Président a constaté les conditions difficiles dans lesquelles avaient lieu les entraînements et félicite Benoît GUBERT, président du club, pour son investissement.

## **POINT 3 – FINANCIER**

✓

Marc RANCUREL, trésorier, remet à chacun un état des dépenses et recettes au 31 janvier en faisant remarquer que si la quasi-totalité des recettes y figure déjà il y a encore beaucoup de dépenses à venir.

#### **POINT 4 - PSF - ANS/FFE**

Le sigle PSF signifie Projet Sportif Fédéral.  
L'ancien CNDS est devenu ANS soit Agence Nationale du Sport.

Les actions subventionnées n'ont pas été modifiées. Les demandes des Associations Départementales et des Clubs doivent être déposées par l'intermédiaire du Compte Asso. Elles seront traitées ensuite par la Commission Fédérale Nationale après avis de la Commission Régionale créée à cet effet.

En 2019, la Fédération Française d'Escrime a reçu, 1.077.000 €, en espérant que cette somme sera reconduite, elle sera répartie entre la Fédération et les Comités Territoriaux pour 50% et les clubs pour 50%.

##### **Commission Fédérale :**

Composition : Sébastien BARROIS, Jean-Christian CARRIE, Eric FOURNIE, Philippe LAFAY, Hugues LEMERRE, Alexandre RUMPLI, Eric SRECKI et Laurence MODAINE.

##### **Commission Régionale :**

Composition : Olivier LAMBERT (CTR), Thierry BARBAUD (ETR), Marc RANCUREL (06), Jean-Matthieu CHARPENTIER (13), Guy TRAVI (83) et Alain GARNIER.

##### **Référent régional :**

Le président a proposé à Thierry BARBAUD de prendre cette fonction.

Il est rappelé que la demande de subvention ne doit pas être inférieure à 1.000 € et devrait représenter 30 % du coût de l'action pour laquelle elle est sollicitée.

#### **POINT 5 - ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Elective du Comité Régional aura lieu au CREPS de Boulouris le 27 juin 2020.

Il sera alors procédé à l'élection, par boîtier électronique, des membres du Comité Directeur, du Président, des 6 délégués et 6 suppléants pour représenter le Comité Régional aux élections de la Fédération Française d'Escrime.

Les convocations seront envoyées à tous les clubs par voie postale et par mail.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française d'Escrime aura lieu le 26 avril 2020.

Le 26 septembre 2020 auront lieu l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Directeur et l'Assemblée élisant les membres du Comité Directeur de la Fédération Française d'Escrime.

Le 10 Octobre 2020 aura lieu l'Assemblée Elective de la Fédération Française d'Escrime.

#### **POINT 6 – SPORTIF**

Olivier LAMBERT insiste particulièrement sur le parcours courageux de Tom KIEFFER qui a surmonté ses problèmes de blessures pour obtenir sa qualification pour les Championnats d'Europe.

Il est fait état du renoncement à la dernière minute au départ des sélectionnés fleuret hommes et sabre hommes pour POREC en raison de précaution sanitaire sans recherche d'une solution alternative à leur déplacement.

Olivier LAMBERT attend que les raisons de cette démarche soient claires.

La formation des enseignants suit son cours, mais Olivier LAMBERT déplore le peu de personnes concernées dans la région Sud et note qu'il y a un seul Maître au BE.



## POINT 7 - INFORMATIONS DIVERSES

Le Comité Directeur de la Fédération Française d'Escrime du 8 février 2020.

Les Championnats de France M17 épée ont été attribués au Havre, ceux M20 à la même arme à Dax, ceux M20 au fleuret à Belfort.

Les autres sont en attente.

Le même Comité Directeur a décidé de nommer Michel PERRIN membre d'honneur de la Fédération Française d'Escrime eu égard à son remarquable parcours d'enseignant et de dirigeant.

Il est rappelé que les fleurettistes du Pays d'Aix sont champions d'Europe des clubs.

Le prochain Comité Directeur du Comité Régional aura lieu le samedi 18 avril 2020.

## POINT 8 - QUESTIONS DIVERSES

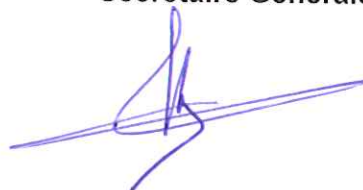
Pas de question.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11H30.

**Alain GARNIER,**  
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain Garnier', with a long horizontal stroke extending to the right.

**Claude HAFFNER**  
Secrétaire Générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Claude Haffner', with a long horizontal stroke extending to the right.